

CONSEIL MUNICIPAL
85660 SAINT PHILBERT DE BOUAINE

À Saint-Philbert-de-Bouaine, le 08/12/2022

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra **en Mairie** le :

MARDI 13 DÉCEMBRE 2022 À 19H30

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 21 novembre 2022.

URBANISME – AMÉNAGEMENT – ENVIRONNEMENT

- Foncier – acquisition de deux cellules commerciales au sein de l'immeuble l'Esplanade
- Foncier – acquisition des parcelles bâtie et non bâtie AV 21 et AV 373
- Foncier – pylône supportant des équipements de communication électroniques et local technique – convention de bail
- Finances – approbation de la convention de reversement de la taxe d'aménagement perçue à Terres de Montaigu – Communauté d'agglomération

VOIRIE – RESEAUX ET ASSAINISSEMENT

- Voirie – mise à jour du linéaire de voirie

AFFAIRES SCOLAIRES – ENFANCE ET JEUNESSE

- Finances – versement d'une subvention à l'AIFR
- Finances – contribution au budget de fonctionnement du RASED de la circonscription de Montaigu

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES – RESSOURCES HUMAINES

- Marché public – assurance – attribution du marché
- Finances – budget annexe assainissement collectif – clôture du budget
- Finances – budget annexe – remboursement de charges de personnel du budget du C.C.A.S. au budget principal
- Finances – règles d'amortissement applicables au budget général et au budget annexe cellules commerciales Le Verdon

- Finances – budget annexe cellules commerciales Le Verdon – décision modificative n°1
- Finances – budget général – décision modificative n°5

INFORMATION SUR LES DÉCISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE SA DÉLÉGATION

- Droit de préemption urbain

COMMISSIONS ET RÉUNIONS

- Calendrier des prochaines réunions du Conseil Municipal
- Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le lundi 23 janvier 2023 à 19h30

Vous remerciant de votre participation, j'attire votre attention sur **la nécessité, en cas d'absence, de remettre un pouvoir écrit, préalablement à la séance** si vous souhaitez être représenté. Je vous remercie par ailleurs de vous assurer de la présence de la personne à ladite réunion.

À ce titre, vous trouverez ci-joint un bon pour pouvoir.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations dévouées.

Le Maire,



Francis BRETON

